



## LA MAIRIE DE CHAMPIGNEULLES RECRUTE POUR SON ECOLE DE MUSIQUE « éveil/formation musicale» POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2024

EMPLOI/METIER		
Intitulé du poste Professeur de formation musicale/éveil		
Définition	Enseigner la technique instrumentale	
	Développer le sens de l'interprétation musicale	
Situation fonctionnelle	Ecole municipale de musique	
	Pôle de rattachement : Service JESCA	
Localisation du poste	Ecole municipale de musique	
	34 rue Philippe Martin CHAMPIGNEULLES	
Conditions d'exercice	Travail intérieur	
	Horaires réguliers définis en début d'année scolaire (inscriptions	
	en septembre 2024)	
Autonomie et responsabilités	Autonomie dans l'organisation du travail	
	Placé sous l'autorité du coordinateur de l'école municipale de	
	musique	
Relations fonctionnelles	Relation avec le coordinateur de l'école municipale de musique	
	Relation avec les services de la mairie	
	Relation avec les élèves et les parents	
Moyens techniques	Instrument et matériel pédagogique mis à disposition	
Contrat et rémunération	CDD d'un an à temps non complet 4/20ème (à confirmer aux	
	inscriptions de septembre 2024)	
	Rémunération selon la grille des Assistants Territoriaux	
	d'Enseignement Artistiques (ATEA) au 1 <sup>er</sup> échelon	
	Salaire mensuel brut estimé à : 360 €	
Conditions	Diplôme ou examen permettant l'enseignement de la pratique	
musicale		
ACTIVITES		
Activités principales	Enseignement de la formation musicale et de l'éveil	
Activités spécifiques	Participation à différentes auditions	
	Sensibilisation de l'instrument à un public divers dans le cadre	
	d'activités municipales	
en perspective	Possibilité de développement d'une classe instrumentale selon	
1 1	les capacités du candidat (la flûte/violon serait un gros plus)	
COMPETENCES		
Savoir-faire		Savoirs
Compétences pédagogiques et techniques		Expérience pédagogique dans le même
		cadre

Merci d'adresser votre candidature à :

Monsieur le Maire

1, rue de l'hôtel de Ville

54250 Champigneulles

c.bertinet@mairie-champigneulles.fr 03 83 34 23 30